

Programme Courants - 2015

Séminaire bilingue (français-anglais) Les institutions culturelles au service du développement urbain et territorial

Dates : du jeudi 26 mars au vendredi 3 avril 2015 (inclus)

Contexte : Ce séminaire bilingue est proposé par le Ministère de la culture et de la communication (Secrétariat général, Service des affaires juridiques et internationales) dans le cadre de son offre de formation, mis en œuvre par la Maison des Cultures du Monde.

Il rassemblera à Paris et à Nantes une vingtaine de responsables culturels confirmés exerçant dans les domaines du développement culturel, de l'action territoriale et de la gestion de structures culturelles, patrimoniales et non patrimoniales. Ce séminaire a pour but de familiariser les participants au contexte français et de faciliter le développement de réseaux professionnels entre la France, le Maghreb, le Machrek, le Proche- et Moyen-Orient, l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est, l'Extrême Orient et l'Océanie. Les participants pourront ainsi partager leurs connaissances, leurs pratiques et leurs projets sur les questions des institutions culturelles et du développement urbain et territorial.

Le séminaire se déroulera en français et bénéficiera d'une traduction en anglais.

Public : Ce séminaire s'adresse à des professionnels anglophones et/ou francophones de haut niveau (administrateurs de structures culturelles, chargés de projets culturels, responsables culturels de collectivités territoriales, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles), contribuant dans leur pays d'origine à la conduite de projets culturels ayant un impact structurant sur le développement des territoires.

Thèmes : Ce séminaire abordera, sous forme de présentations, de tables rondes, de rencontres professionnelles et de visites, les thèmes suivants, et verra son contenu ajusté en fonction du profil des participants qui auront été sélectionnés :

- nouveaux modèles de soutien à la création artistique ainsi qu'aux industries culturelles et créatives,
- politique des publics, médiation et leviers d'une meilleure accessibilité et diffusion des offres culturelles,
- culture et territoires : dynamiques de l'agglomération nantaise (insertion de la culture au cœur d'un modèle de développement urbain durable) et de la région parisienne

Interviendront dans le cadre de ce programme des responsables culturels reconnus : Ministère de la culture et de la communication (et établissements publics rattachés), collectivités territoriales (Régions, Agglomérations, villes), musées et sites patrimoniaux, festivals et biennales, équipements culturels divers.

Prise en charge Le Ministère de la culture et de la communication assume :

- les frais pédagogiques
- les frais de séjour (hébergement et *per diem*)
- les déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme
- les assurances

Attention : Le titre de transport international n'est pas pris en charge et doit être assumé soit par le candidat, son établissement de rattachement, l'Ambassade de France ou Institut français du pays de résidence, ou toute autre instance.

Procédure de candidature Le dossier de candidature sera téléchargeable sur le site de la Maison des Cultures du Monde : www.maisondesculturesdumonde.org (rubrique *Expertise / Formations*)

Une fois complété, ce dossier devra impérativement être transmis à l'Ambassade de France (Service de coopération et d'action culturelle) ou à l'Institut français du pays de résidence du candidat qui le visera et le fera parvenir au plus tard le vendredi 13 février 2015 à la Maison des Cultures du Monde, après avoir émis un avis motivé sur la candidature.

Ce séminaire fera l'objet d'une sélection exigeante du jury constitué par la Maison des Cultures du Monde et le Ministère de la culture et de la communication qui appréciera les candidatures à partir des critères suivants :

- qualité individuelle de chaque dossier (qualité de la démarche professionnelle)
- intérêt de l'institution d'origine pour l'expertise française
- perspectives de développement de coopérations institutionnelles entre le pays d'origine et la France, ainsi qu'entre les pays représentés

Information

Ministère de la culture et de la communication

Marie-Sabine Maréchal, Chargée de mission pour les programmes d'accueil destinés aux professionnels étrangers de la culture

Tel : 33.1/40 15 37 58

marie-sabine.marechal@culture.gouv.fr

Traitement des candidatures / Organisation

Maison des Cultures du Monde

Catherine Annoepel, Coordination des programmes Courants

annoepel@maisondesculturesdumonde.org

Tel : 33.1/45 44 08 39 – Fax : 33.1/45 44 76 60

Maison des Cultures du Monde - 101 boulevard Raspail - 75006 Paris

Arwad Esber, Directrice

www.maisondesculturesdumonde.org